



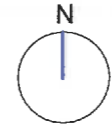
La Maillarde
terrain agricole

Limite communale

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété



0 10m 30m

PROVISOIRE

NOTA :
Les surfaces, cotes, gaines, retombées, soffites et faux-plafond ainsi que l'emplacement des sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs administratifs, des contraintes techniques de conception et de tolérances d'exécution, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et réseaux divers, les appareillages sanitaires et électriques. Seuls seront fournis les équipements figurants sur le descriptif en annexe de l'acte de vente.

PLAN DE VENTE - Plan de masse
INDICE 0 09.02.2023